RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Jan Verbeke, Jos Bertrand, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Projet bail emphytéotique Commune de Watermael-Boitsfort – Maison Médicale de Watermael-Boitsfort – Auderghem.#

Séance publique

Le Conseil ,

Vu la décision du Conseil Communal du 17/01/2017 d'approuver la convention entre la Commune de Watermael-Boitsfort et la Maison Médicale ;
Considérant la condition du pouvoir subsidiant de faire signer un bail emphytéotique entre la Commune et la Maison Médicale;
Vu la décision du conseil communal du 17 octobre 2017 concernant l'accord de principe quant à la signature d'un bail emphytéotique;
Considérant que le recours d'un notaire est obligatoire pour l'élaboration d'un bail emphytéotique ;
Vu la décision du Collège Echevinal du 24/08/2020 de désigner l'étude du notaire d'HENNEZEL Nathalie sis Avenue de la Houlette 42 Bte 11 à 1170 Bruxelles pour l'élaboration du bail emphytéotique de la Maison Médicale.
Vu le projet de bail emphytéotique de la Maison Médicale de Watermael-Boitsfort – Auderghem ;
Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;
Sur proposition du Collège Echevinal ;
DECIDE
d'approuver le projet de bail emphytéotique Commune de Watermael-Boitsfort – Maison Médicale de Watermael-Boitsfort – Auderghem.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

L'Echevin(e) délégué(e),

Benoît Thielemans